

surveillants, consulté, n'a rien trouvé dans ses souvenirs qui pût s'appliquer au cas présent. Enfin de compte, les quilles sont restées à la porte, et il a été fait à assavoir aux détenus que les autorités de Sainte-Pélagie en référerait à la préfecture.

L'Avenir national, dont le rédacteur en chef est précisément en villégiature sur le piédestal que vous savez, ajoute :

« Nous comprenons la susceptibilité de M. le directeur de Sainte-Pélagie. Il n'est pas bon que, des détenus politiques, des journalistes s'habituent à renverser quoi que ce soit, quilles de bois ou autres.

« Evidemment, c'est là le motif de l'intervention : nous ne saurions raisonnablement en imaginer un autre. »

Une comparaison faite par la Liberté :

« A la grande Diète de la presse européenne, par quel journal l'Angleterre est-elle plus particulièrement représentée ?

— Par le Times.

« Par quel journal la France est-elle plus particulièrement représentée ?

— Par le Petit Journal.

« Voilà cependant à quel niveau l'arbitraire fiscal a fait descendre la France. »

Et à l'étranger combien de lecteurs ne jugent de l'esprit d'un pays que sur ses journaux, comme on juge de la qualité d'une étoffe sur un échantillon.

Pour la chronique du jour : A. DORMEUIL.

On lit dans l'Indicateur de Tourcoing :

« Il y a des journaux qui se plaisent à dénigrer tous les actes du Gouvernement, à suspecter ses intentions, à méconnaître ses bienfaits. Les gens qui les écrivent croient se donner de l'importance en faisant de l'opposition ; ils ne se donnent que du ridicule.

« Si ce n'était que cela, il n'y aurait pas grand mal ; mais malheureusement, quand tout concourt à prouver que l'Europe entière a besoin de la paix et veut sincèrement la conserver, les journaux en question font tout ce qu'ils peuvent pour raviver les inquiétudes prêtes à s'éteindre. Quand la confiance est si nécessaire pour favoriser la reprise du commerce, ils prennent à tâche de l'ébranler par des renseignements puisés aux sources les plus équivoques et même les plus malveillantes.

« Qu'on laisse donc une bonne fois ces esprits chagrins barboter dans leur mare comme des oiseaux de mauvais augure et qu'on marche résolument vers un meilleur avenir. Nos populations souffrent, il est vrai ; mais quel est le pays où l'on ne souffre pas davantage ? Est-ce l'Angleterre où le paupérisme fait des progrès effroyables et où la guerre civile est à chaque instant près d'éclater ? Est-ce la Prusse où les habitants des campagnes sont obligés de s'expatrier pour trouver à se nourrir ? Est-ce la Russie où des milliers d'individus meurent de faim ? Est-ce l'Italie où le brigandage deviendra, si cela continue, le meilleur moyen d'existence ?

« Portons nos regards vers le passé : toutes les crises ont eu une fin. Celle-ci touche évidemment à son terme. Au lieu de désespérer les pauvres gens, prêchons plutôt l'espoir et la confiance. — J. MATHON. »

Ceux qui, comme nous, ont lu, par hasard, dans l'Indicateur de Tourcoing, la terrible philippique que nous reproduisons, se sont peut-être demandé pourquoi ce journal prend la peine d'admonester quiconque se permet de suspecter les intentions du Gouvernement et de méconnaître ses bienfaits.

Si nous avions le malheur d'être au nombre des journaux qui se sont attiré par leur « opposition » des reproches aussi sévères, nous en serions véritablement désolé. — Aussi, comprendra-t-on tous les regrets que nous éprouvons de n'oser prendre ici la défense de ces journaux. Il y aurait, de notre part, une grande témérité à vouloir essayer une défense si difficile. — Si c'eût été possible, nous l'eussions fait avec tous les égards que l'on doit à un vétéran de la presse. — En lui rappelant toutes les luttes qu'il a dû soutenir pendant sa longue carrière de journaliste, nous l'eussions adjuré de se montrer moins sévère même envers ceux de ses confrères, qui ont le tort impardonnable de barboter dans une mare (II)

Nous sommes forcé de convenir que cette nouvelle manière de faire de « l'opposition » n'indique pas précisément des goûts fort distingués.

L'Indicateur a peut-être tort de blâmer sans pitié ces journaux qui ne reconnaissent pas que « tout est toujours pour le mieux sous tous les gouvernements... » qui se succèdent. — Un peu plus d'indulgence envers des confrères les ramèneraient sans aucun doute dans la bonne voie.

Parmi les esprits chagrins, dont parle l'Indicateur, on en trouverait peut-être qui

se rappellent comment se terminent les crises... qui ont une fin :

La crise qui commença en 1786, finit le 21 janvier 1793...

Celle de 1827-1828, prit fin le 29 juillet 1830...

Celle de 1846-1847, se termina le 24 février 1848...

Consolons-nous : « Toutes les crises ont eu une fin ». C'est là une très-remarquable vérité à laquelle n'ont point songé ceux qui osent se plaindre de la triste situation présente.

Hâtons-nous de dire que nous souhaitons comme beaucoup d'autres, voir la crise actuelle se terminer promptement pour nous conduire vers un meilleur avenir.

Personnellement, nous ne pouvons que plaindre les journaux admonestés par l'Indicateur de Tourcoing, et qui viennent de recevoir une si profonde atteinte. Ils se garderont bien de formuler la moindre récrimination. Nous ne blâmerons point leur silence, même au risque d'être accusé de faire cause commune avec eux.

J. BEROUX.

CHRONIQUE LOCALE

Nous recevons la lettre suivante :

« A Monsieur le rédacteur du Journal de Roubaix.

« Monsieur,

« Dans votre numéro du 16 courant, une personne qui se cache sous l'anonyme d'un abonné, profite d'un accident arrivé en mon absence pour lancer contre moi une accusation très-exagérée.

« Permettez-moi de profiter aussi de votre journal pour remettre la question dans son état, afin que le public soit suffisamment renseigné.

« Mercredi 12 courant, un jeune cheval que mon cocher attelait pour le compte d'un amateur de la ville, par un saut imprévu, s'est échappé de ses mains, au moment où il le mettait à la voiture et s'est enfilé, mais sans brancard, puisqu'il n'était pas encore attelé, jusqu'au milieu de la rue Inkermann où, pris dans ses harnais, il est tombé et a été arrêté par ce fait, n'ayant occasionné aucun accident.

« Quant aux reproches que l'on me fait de dresser des chevaux sur la voie publique, j'y ferais les réponses suivantes :

« 1° Mettant hors de cause les habitants de la rue Inkermann, où je n'habite pas et ne vais jamais, je dirai que, sur les personnes habitant les dix maisons du côté de la rue des Arts où est située mon écurie, aucune ne s'est plainte jusqu'à ce jour, et voilà bientôt deux ans que j'y exerce mon métier, et de plus, elles sont toutes prêtes à me signer une attestation comme quoi mon métier ne les a jamais gênées et ne leur a causé aucun dommage ;

« 2° Que pour faire le métier de marchand de chevaux lequel, paie à la ville aussi bien que tous les autres métiers, ses impôts et contributions et droits d'octroi, et comme tel, a le droit d'exercer, sauf à être responsable de son industrie, il faut de l'espace pour ce mouvoir, et sous ce côté-là et à ce point de vue, la rue des Arts vaut mieux que toute autre, étant moins affairée ;

« 3° Que la rue des Arts étant une des rues de la ville les mieux situées à cet effet, il arrive souvent que des amateurs viennent y exercer leurs chevaux ce dont je ne puis être responsable ;

« 4° Que si la ville avait comme toute autre une promenade, un manège civil ou au moins un marché aux chevaux où l'on puisse les exercer, on pourrait comprendre que l'Administration défende l'exercice sur la voie publique ;

« 5° Que même dans les villes où il existe des promenades, un manège civil ou marché aux chevaux, l'Administration laisse sous la responsabilité de chacun le dressage des chevaux attelés sur la voie publique, comprenant en cela que pour avoir des chevaux bien dociles par la suite il faut les habituer à tout ce que l'on rencontre dans la rue. Il en est de même dans la rue Impériale à Lille où tous les jours on essaie des chevaux attelés.

« Vous voyez, Monsieur le rédacteur, par tout ce qui précède, combien la plainte ainsi que la relation de l'accident ont été exagérées, probablement dans un intérêt personnel. C'est pourquoi, j'attends de votre impartialité l'insertion de ma lettre dans votre plus prochain numéro.

« Veuillez accepter, Monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

« EDOUARD CRÉPIN.

« Roubaix, 17 février 1868. »

La lettre à laquelle répond M. Crépin était signée d'un nom qui nous est personnellement connu ; ce n'était donc pas une lettre anonyme et l'auteur nous garantissant l'exactitude des faits, nous n'avions aucune raison de les révoquer en doute.

La Chambre de commerce de Lille se réunira le 21 de ce mois à sept heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprendra les objets suivants :

- 1° Fixation de l'époque du chômage des canaux ;
- 2° Exposition maritime du Havre ;
- 3° Expédition d'exploration au Pôle nord ;
- 4° Objets divers.

Au marché aux grains du 19 février, il y a eu une hausse moyenne de 1 fr. 23 cent. à l'hect.

L'état major et la portion principale du 59e de ligne, en garnison à Avignon depuis le retour de Rome, vont tenir garnison à Lille où ils arriveront les 21, 23 et 26 février.

M. Greppo, ancien représentant du peuple à l'assemblée constituante en 1848, où il siégeait sur le sommet de la Montagne, vient d'être arrêté sur le territoire français près la ligne frontière de Baisieux.

D'abord incarcéré à la maison d'arrêt de Lille, M. Greppo a été mis en liberté sous caution. On assure qu'il comparaitra prochainement devant le tribunal correctionnel de Lille comme prévenu du délit d'introduction d'un ouvrage condamné en France. Au moment de son arrestation, il était porteur d'un seul exemplaire du livre de M. Maurice Joly, les Entretiens de Machiavel et de Montesquieu.

Nous avons rapporté, il y a quelques années, l'acte de probité d'un jeune ouvrier des environs de Cyoing, qui, trouvant un jour dans une rue de Roubaix, un portefeuille contenant vingt mille francs en billets de banque, se mit immédiatement à la recherche du propriétaire et lui remit le portefeuille en refusant toute récompense.

Nous apprenons qu'il y a trois jours, Jules Lescaut — c'est le nom de ce brave garçon — a reçu une lettre d'un notaire de Bruxelles lui annonçant que M. Redon, négociant dans cette ville et propriétaire du portefeuille aux 20,000 fr., vient de mourir et lui assure par testament une rente annuelle de six cents francs en reconnaissance de sa belle conduite.

Un tel fait n'a pas besoin de commentaires.

Il n'étonnera pas du reste tous ceux qui connaissent comme nous l'honorable famille Redon dont la générosité est bien connue des malheureux de Bruxelles.

Jules Lescaut doit se marier dans la semaine de Pâques ; voilà un beau cadeau de noces pour un ouvrier tisseur !

Hier après-midi, par suite d'un embarras de voiture, un omnibus a enfoncé la façade du magasin de M. Ratel, rue de Vieil-Abreuvoir. Le dommage est peu considérable.

Lundi après-midi, une jeune enfant, fille d'un boulanger qui habite la route de Tourcoing, est tombée d'une voiture dans la rue Pauvree a été légèrement blessée.

On vient d'arrêter pour escroquerie et mendicité, le nommé Jean-Louis Henneux né Tennafles (Belgique).

On nous signale de nouvelles arrestations de fraudeurs :

Jules Carlier, de Wattrelos ;
Louis Bonte, de Croix ;
Jules Viennet, de Fiers ;
Louis Duihoit, de Tourcoing ;

L'autre soir, un monsieur parfaitement habillé entra dans un des principaux estaminets de notre ville. C'était un homme d'un âge mur, ayant l'air fort respectable. Il s'attabla tout près de la porte de la cuisine donnant dans l'estaminet, et se fit servir un verre de bière.

Tout en le vidant et en fumant un excellent cigare, il ne cessait de jeter dans la cuisine d'où sortait, par la porte entrebâillée, l'odeur d'excellents beefsteaks que l'on faisait griller, des regards d'envie et de convoitise. Profitant d'un moment où la cuisinière sortit de son laboratoire pour venir poser ses beefsteaks fumants, devant quelques personnes assises plus loin, notre homme se fauffa prestement dans la cuisine, n'y resta peut-être pas trois secondes, et revint se placer devant son verre.

Comme personne n'avait vu l'évolution du personnage, personne ne plus remarqua de changement dans ses allures, hormis peut-être un gros chien couché non loin de la table où notre homme se trouvait assis. Ce chien se sentit pris d'un amour subit pour le monsieur bien mis. Il se rapprocha de lui, ne le quitta plus, et ne cessait de flairer ses poches.

La bête fit son possible pour éloigner le héros compromettant ; ce fut en vain, celle-ci ne bougea pas et continua de flairer et de manifester de temps à autre l'intention évidente de fourrer son museau dans les poches du monsieur. Ce manège finit par attirer l'attention des habitués et leur parut extraordinaire, le chien ayant la réputation de ne pas se lier facilement avec les étrangers. Ils ne savaient comment s'expliquer cette sympathie subite.

Le mystère ne tarda pas à se dévoiler. Bientôt, la servante sortit de nouveau de la cuisine et déclara qu'on venait de lui enlever un magnifique morceau de rosbief, dont elle se proposait de faire de nouveaux beefsteaks. Ses premiers soupçons tombèrent sur le chien qu'elle accusa du méfait.

Le propriétaire de la bête intervint. Pendant qu'on s'efforçait de le disculper, l'animal fit une dernière attaque sur les poches de son nouvel ami et en retira au milieu de l'hilarité générale le rosbief en litige.

Le monsieur bien mis s'est sauvé et, court encore.

Pour toute la chronique locale : J. BEROUX.

FAITS DIVERS

Mardi dans l'après-midi, un incendie a éclaté dans la gare de Charling-Cross, à Londres. On ne peut se faire une idée, disent les journaux anglais, de l'intensité des flammes et de la fumée qui, en quelques instants, ont envahi toute la gare. Plusieurs trains arrivaient en ce moment, les wagons étant fermés, les voyageurs poussaient des cris effrayants. Les wagons ayant été ouverts, ils couraient çà et là à la recherche de leurs bagages. Cela ressemblait à une sanve qui peut.

La police, de son côté, empêchait le public de se ruer dans le magnifique galerie vitrée de la station où tout commençait à craquer d'une manière formidable à cause de l'excessive chaleur. Toutefois, une petite partie de la toiture s'est écroulée et un homme a été blessé sérieusement.

Les succès obtenus par le QUINA LAROCHE ont mérité à son auteur les encouragements les plus flatteurs et conquis à cette préparation un rang exceptionnel, qui la dispense de toute énonciation élogieuse.

31 MARS TIRAGE PUBLIC

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.
Loterie des ENFANTS PAUVRES infirmes et incurables, la plus grande loterie, aux nombreux lots et espèces tous déposés à la Banque de France.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES
Adresser (en mandat-poste ou timbres poste) cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68 rue Rivoli, Paris, et en recevoir, par retour du courrier, VINGT billets assortis pour toutes chances de gain de 342 lots et

5 GROS LOTS, 350000 F.

COMPAGNIE DES
Mines de Béthune
DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS (l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
2 fr. 85

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure de fosses, mis en voiture rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
1^{re} qual., 1 fr. 90

GROS (l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
2 fr. 80

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
1^{re} qual., 1 fr. 80

GROS (l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
2 fr. 75

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
1^{re} qual., 1 fr. 75

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.
S'adresser rue Pellart 31, ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

Changement de domicile

Estaminet de l'OURS BLANC

THÉOPHILE RASSAERT

DEMEURE ACTUELLEMENT

Rue du Calvaire, Roubaix

Croix et plaques pour tombes.

Chaines et entourages de tombeaux.

Numéros pour tissages et filatures.

Plaques de voitures et modèles en tous genres.

Le sieur RASSAERT se rendra au domicile des personnes qui désireraient voir son Album

ANNONCES

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX
Rue Decroix, près l'église Sainte-Elisabeth

SEPT MAISONS

A VENDRE
Pour en jouir de suite.

Le lundi 2 mars 1868, trois heures après-midi, M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera à l'adjudication définitive du bien ci-dessus désigné.

Il sera accordé toutes facilités pour le paiement des prix.

S'adresser pour tous renseignements à M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix.

Etude de M^e DUCROCO, notaire à Lille, et de M^e DUCROCO, notaire à Marcy

Capitoux à placer

S'adresser à M. TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvree.

Etude de M^e DUCROCO, notaire à Lille, et de M^e DUCROCO, notaire à Marcy

Lundi 24 février, à une heure, à Croix et Fiers, dans les bois de Château Fontaine, il sera procédé par le ministère de M^e DUCROCO, notaire du vendeur, à la vente de très beaux

BOIS-BLANCS

de très bonne qualité, ayant presque tous 2 à 3 mètres de circonférence.

Réunion dans la cour du Château

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix.

EMBRANCHEMENT DE L'ÉPÉE
JARDIN entouré de murailles

de la contenance de 44 ares environ

A LOUER
pour en jouir de suite

ROUBAIX — rue du Grand-Chemin, 26

par suite de faillite

Meubles de Bureau

3 coffres forts, une caisse en fer, bureaux en chêne, glace, pendules, bureau-piano et son fauteuil en acajou, tapis de pieds etc.

Le samedi 22 février 1868, 9 heures du matin, Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente.

Filature à louer

A louer avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renvideurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état.

S'adresser au bureau du Journal.

Métiers à tisser

On désire louer une quinzaime de métiers à tisser de 90 à 100 centimètres de construction de Georges Hodgson.

Réponse au bureau du Journal sous les initiales F. L.

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement un terrain situé à l'Épée, et propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Journal.

Filature à louer

A louer une filature de laines peignées composée de 7000 broches renvideurs et autres, et les machines à préparer.

S'adresser Grande-Rue, 6 J.

Maison à louer

A louer immédiatement, une maison à usage de fabrique ou de dépôt de tissus, située au centre de la ville, (habitation particulière) et vastes magasins.

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal.

Jardins à louer

A louer présentement, et à un prix très-modéré, une belle propriété d'environ 4,600 mètres carrés, avec une face sur une belle route, et à proximité de l'Embranchement, propre à faire jardins ou campagne.

On louerait la totalité ou on diviserait en grés des amateurs.

Conditions avantageuses.

S'adresser rue de l'Espérance n° 46, ou à M. A. Devos, jardinier.

Changement de domicile

Estaminet de l'OURS BLANC

THÉOPHILE RASSAERT

DEMEURE ACTUELLEMENT

Rue du Calvaire, Roubaix